

Parc national de Port Cros

Orientation 2.7 Préserver les milieux marins

L'aire maritime adjacente se caractérise par la diversité des faciès des petits fonds associée à celle des grandes profondeurs du canyon des Stoechades. Cette situation particulière met fortement en lumière les relations écologiques entre milieux abyssaux et plateau continental. La juxtaposition entre milieux profonds et milieux de faible profondeur conditionne la présence d'un nombre important d'espèces de mammifères marins côtiers et d'eau profonde susceptibles d'être affectés par les perturbations sonores et les pollutions.

La charte porte donc une attention particulière à la prévention des pollutions et aux impacts des activités sur cet espace.

[...]

2 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
2.7.1 Préserver les espaces d'interconnexion entre habitats et espèces marines pour maintenir les fonctionnalités des écosystèmes marins. Cf mesure 5.1.7.	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition de connaissances• Diffusion des protocoles de suivi et intégration dans les observatoires• Appui technique pour la gestion des sites à enjeu et notamment des actions de restauration	<ul style="list-style-type: none">• Échanges d'expériences sur es exemples à suivre en matière de gestion durable	<ul style="list-style-type: none">• animateurs/ Opérateurs Natura 2000• Intercommunalités• CDP, Prud'homies• Agence de l'eau RMC• AAMP• Partenaires scientifiques
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4858

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 00:20